

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 DÉCEMBRE 1886

LES SOUS-PRÉFETS

La Chambre a voté la suppression des sous-préfets. La République française somme le gouvernement de ne tenir aucun compte de ce vote. Et cela pour ces deux raisons :

1° Le vote a été émis avec l'appoint des voix monarchiques ; or il paraît qu'aux yeux de M. Joseph Reinach les représentants de 3 millions 600 mille électeurs doivent être considérés comme une « quantité négligeable » ;

2° La suppression, non pas de toutes les sous-préfectures, mais même de quelques sous-préfectures, équivaldrait au « désarmement du pouvoir républicain » et ferait « le jeu de la réaction monarchique ».

Il faut voir avec quel suprême dédain des principes la République française développe sa théorie. M. Ranc a fait école. Le « guitarisme » est plus que jamais à l'ordre du jour. Il possède même de nombreux adeptes en province.

M. Reinach s'est fait adresser des départements un certain nombre de lettres dans lesquelles on affirme que, si M. Goblet touche à un seul des cheveux du plus chauve des sous-préfets, c'en est fait de la République.

Un de nos correspondants écrit :

« Dans les villes réactionnaires, l'autorité reviendra tout entière aux maires. »

Voyez-vous ça ? Sous le prétendu régime de la souveraineté du peuple, les élus des communes administreront aux lieux et place des agents de M. Goblet ! Ah ! ce serait horrible !

On ne saurait mieux indiquer que là où le suffrage universel jouirait de quelque liberté, la République ne saurait vivre.

ÉDOUARD GRIMBLOT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Journal des Débats reçoit de Berlin la dépêche suivante :

55 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

En effet, Maheurtier avait les attentions délicates et minutieuses, les tendresses humbles et exaltées de l'amour, de l'amour qui implore. Il était tout à elle, uniquement préoccupé de satisfaire ses caprices qu'il s'ingéniait à deviner et à prévenir.

Ainsi un soir, au bois de Boulogne, elle avait suivi un instant du regard une écuyère qui faisait caracoler son cheval, et elle avait dit : — « Tiens ! c'est assez gentil, ce doit être amusant. » Le lendemain, un magnifique cheval était amené dans la cour de l'hôtel par un maître de manège. Et Maheurtier, s'approchant d'elle, lui demandait s'il ne lui serait pas agréable de prendre des leçons d'équitation.

— Des leçons d'équitation ?... faisait-elle étonnée.

— Oui, j'avais cru comprendre...

« Les rapports entre l'Allemagne et la Russie qui n'ont jamais été très tendus sont redevenus excellents et il n'y a aucune crainte à concevoir pour le maintien de la paix. C'est le sentiment unanime de tous les personnages politiques à même de bien connaître la situation.

» L'opinion la plus accréditée est que la loi militaire sera votée par le Reichstag dans la dernière quinzaine de janvier, malgré l'opposition de la commission dont la conduite est, en général, d'autant plus sévèrement jugée qu'on la considère comme pouvant avoir pour résultat une dissolution que tout le monde redoute. »

**

Les journaux allemands racontent qu'au récent dîner donné à l'archevêque de Prague, par l'empereur, M. de Moltke a dit aux généraux :

« Soyez certains que, durant la vie de l'empereur, la guerre sera épargnée à l'Allemagne. »

Cela ne promet pas la paix pour l'avenir.

**

L'EMPRUNT DE MADAGASCAR

M. Flourens a communiqué une dépêche de M. Le Myre de Vilers annonçant que le gouvernement des Hovas a renoncé à traiter son emprunt avec un syndicat anglais, et que, au contraire, il a signé un emprunt de 45 millions avec le Comptoir d'escompte de Paris.

Le montant de cet emprunt est réparti de la manière suivante : Dix millions sont destinés à payer l'indemnité qui, aux termes du traité franco-hova, est due à la France ; cinq millions pour les besoins de la cour d'Emyrne.

M. Le Myre de Vilers ajoute que la ville de Tamatave va être évacuée par nos troupes qui seront transportées à Diego-Suarez.

**

PRÉVISIONS BELLIQUEUSES

On télégraphie de Londres, 22 décembre :
 « Le correspondant du Sheffield Indépen-

dent à Londres affirme tenir de bonne source que, dans les cercles officiels allemands, on croit à une prochaine guerre entre l'Allemagne et la France.

» Le prince de Bismarck avait calculé, dit ce correspondant, que le désir d'une revanche, qui s'était manifesté en France, se calmerait avec le temps.

» Il espérait que la France se consolera, par l'acquisition de la Tunisie et du Tonkin, de la perte de l'Alsace-Lorraine. Le chancelier s'aperçoit aujourd'hui qu'il s'est complètement trompé. La France paraît décidée à une nouvelle guerre, et M. de Bismarck estime que plus tôt elle éclatera, mieux cela vaudra. »

**

ENCORE UN SCANDALE !

Après le scandale de Porquerolles, nous voici en présence d'un fait moins odieux peut-être à certains points de vue, mais sur lequel il importe d'appeler l'attention, dit l'Intransigeant, qui raconte le fait suivant :

» M. Fougierol, député opportuniste de l'Ardèche, possède à Trans une importante filature. Il n'a rien trouvé de mieux que de se faire donner par la préfecture du Var, avec laquelle il est, paraît-il, dans les meilleures termes, un personnel de petites filles mercenaires, recrutées parmi les pupilles du département.

» Ces malheureuses petites, dont plusieurs n'ont pas douze ans, font dans ce milieu malsain un travail de douze heures, le front penché sur un baquet d'eau chaude, pour un salaire dérisoire. Aucun enseignement ne leur est donné, et l'on devine le genre d'éducation qu'elle peuvent recevoir.

» Le préfet du Var oublie-t-il que l'instruction du 3 août 1869 interdit le placement des enfants assistés dans les manufactures ? Il le sait très bien — et M. Fougierol, qui bénéficie de cette violation flagrante de la loi, le sait également. Aussi la réponse faite par ce député opportuniste, à propos de ces pauvres enfants exploités à son service, mérite-t-elle d'être rapportée :
 « Que voulez-vous faire ? Je n'ai pas

» trouvé d'ouvriers italiens, j'ai dû prendre des petites filles ! »

» On n'est pas plus cynique. Des ouvriers italiens ou des enfants françaises abandonnées à l'Assistance publique : voilà dans quelles catégories M. Fougierol consent à choisir les travailleurs de son usine.

» Nous ne voulons pas savoir ce qu'il peut gagner à ce trafic éhonté de l'enfance ; une seule chose nous intéresse : c'est de connaître au plus tôt la mesure que se propose de prendre à l'égard de ce scandaleux abus M. le ministre de l'intérieur. »

MONARCHIE

M. Lambert de Sainte-Croix a prononcé dimanche à Lyon, devant un auditoire d'élite composé des représentants de vingt départements de la région du Sud-Est et de l'Est, un discours politique qui aura, pour plusieurs raisons, un très grand retentissement.

M. Lambert de Sainte-Croix, qui a toute la confiance de M. le Comte de Paris, a développé avec une netteté et une fermeté qui ont à maintes reprises soulevé les applaudissements enthousiastes des assistants les résolutions invincibles et les ardentes aspirations de la politique monarchique.

Notre cadre restreint ne nous permet pas, à notre grand regret, de le reproduire in extenso, mais nous voulons du moins en citer quelques passages qui viennent consacrer la politique incessamment suivie par le parti royaliste.

M. Lambert de Sainte-Croix a tout d'abord tracé un rapide, mais trop exact tableau de la politique républicaine :

LA POLITIQUE RÉPUBLICAINE

« La crise ministérielle par laquelle nous venons de passer n'est, il est vrai, que l'accident ordinaire du régime politique que nous traversons, mais il semble qu'elle éclaire d'un jour plus vif encore la situation générale et qu'elle déchire les derniers voiles.

La serre était décidément abandonnée ; on débâta, on enleva tout, et on revint à Paris.

Antoinette ne sortait presque plus : elle vivait seule, enfermée dans sa chambre, ne voulant voir personne.

Un jour, Iriel la surprit en contemplation devant un tableau, haut de vingt centimètres sur quinze. En l'entendant venir, elle fit un mouvement pour cacher cet objet ; mais elle comprit qu'elle avait été aperçue, et elle s'arrêta. Elle appela même Iriel, de peur qu'il ne se mit à faire des suppositions, et lui fit voir le tableau : c'était un portrait de jeune fille en costume de bergère, avec un chapeau à larges bords, orné de fleurs.

— Comment trouvez-vous cela ? lui demanda-t-elle.

— C'est un portrait de vous ?

— Oui, quand j'avais quinze ans. Il est encore ressemblant, n'est-ce pas ?

Iriel trouva cette miniature charmante, et demanda indifféremment de qui elle était.

— Je... ne sais plus, répondit-elle un peu troublée.

Et elle se hâta d'ajouter :

— J'avais depuis longtemps envie d'avoir mon portrait. Ma mère consentit à me mener chez un peintre, rue... voilà que je ne me rappelle plus la rue... mais j'étais bien contente, vous comprenez !

(A suivre.)

— Mais non... c'est ridicule !... A quoi songez-vous donc ?

C'était comme cela presque chaque jour. Et plus il était empressé, attentif, plus elle semblait mécontente, irritée contre lui : il supportait tout et ne se décourageait jamais.

Parfois, cependant, elle avait de bons mouvements. Elle se reconnaissait fantasque, ingrate, méchante. Elle ne méritait pas ses bontés ; elle le priait de la laisser ; elle pleurait... Mais il l'interrompait bien vite : — Ce n'était pas vrai ! elle était bonne, charmante... et c'est lui qui était un maladroit !

Iriel avait été témoin plusieurs fois de ces retours. Il ne pouvait haïr cette femme : elle était aussi malheureuse que Maheurtier. Alors, avec plus de cœur que d'intelligence, il s'était tracé un rôle impossible de médiateur. Il s'était dit : — « Tâchons de rapprocher ces deux êtres ; faisons en sorte qu'ils se comprennent et finissent par s'aimer. » — Et, de son côté, il se montrait attentif, obséquieux presque jusqu'à l'importunité, auprès d'Antoinette. Mais, par une contradiction singulière, autant les soins et les prévenances de Maheurtier lui déplaisaient, autant elle paraissait sensible aux siens. Elle lui souriait gracieusement ; elle le remerciait. Il était tout honteux de cette préférence.

Il avait essayé plusieurs fois d'intercéder pour

Maheurtier ; mais toujours elle l'avait interrompu pour parler d'autre chose. Alors il avait usé de détours ; mais elle le voyait venir, et ne le laissait pas achever : c'était comme la clairvoyance de la haine.

Elle eut, au commencement de mai, un caprice qui sembla plus consistant que les autres : il s'agissait de construire au Plantin une immense serre où seraient rassemblées les fleurs exotiques les plus rares. Aussitôt une légion d'ouvriers s'abattit sur la villa. Elle suivait les travaux avec beaucoup d'intérêt, attendant impatiemment qu'ils fussent terminés.

Un jour, en les visitant avec Iriel, elle lui demanda son avis sur certaines dispositions intérieures. Iriel le lui donna, et tout ce qu'il dit, elle s'empressa de l'approuver. Maheurtier venait derrière eux. En la voyant si bien disposée, il crut pouvoir ajouter quelque chose ; mais son conseil fut trouvé mauvais, détestable, ridicule. Au reste, elle ne tenait plus à cette serre ; on l'achèverait comme on voudrait ; cela lui était égal maintenant !

Elle sortit et s'éloigna dans le jardin. Maheurtier baissa tristement la tête.

Iriel suivait du regard Antoinette. Il était furieux contre elle ; il se disait en lui-même :

— Mais comprends-le donc !... Mais aime-le donc, malheureuse, tu n'as donc pas de cœur !

ÉTRANGER

AUTRICHE. — On mande de Vienne à la République française qu'il règne en Autriche un certain mécontentement :

« D'après l'opinion répandue dans les cercles diplomatiques, tout ce que les délégués bulgares ont obtenu à Berlin, c'est le conseil de s'arranger avec la Russie, en d'autres termes, de se soumettre à la volonté du Czar. L'Autriche ne doute plus maintenant qu'elle soit abandonnée par l'Allemagne. »

« Le dépit est vif, mais le gouvernement reconnaît l'impossibilité de marcher seul, et il va tout faire pour se dégager. »

« Dans quelques jours, on n'entendra plus parler de la candidature du prince de Cobourg, qui paraît déjà virtuellement reléguée. »

RUSSIE. — On télégraphie d'Ojessa, qu'une grande activité règne dans le port de Sébastopol.

On travaille jour et nuit dans les arsenaux ainsi que sur les chantiers. Dans les eaux de Sébastopol et de Balaklava, on pose des torpilles.

Sur les rivages on établit des postes d'observation munis de chambres noires et d'appareils de lumière électrique. »

ESPAGNE. — On télégraphie de Madrid qu'un incendie a détruit lundi le théâtre de Hellin, dans la province d'Albacete; aucune victime.

AMÉRIQUE. — Cent quarante jeunes filles brûlées. — Une horrible nouvelle est télégraphiée d'Amérique :

Le vapeur *White*, sur lequel se trouvaient cent quarante jeunes filles, élèves d'un pensionnat, qui se rendaient dans leurs familles pour y passer les vacances de Noël, a brûlé au milieu du Mississippi sans qu'on ait pu sauver une seule des passagères.

Bibliographie.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

De la librairie HACHETTE et C^e

La librairie Hachette ajoute cette année encore à son catalogue de livres d'étrennes une série de ces magnifiques publications illustrées qui sont toujours si recherchées des lecteurs de tout âge et de toute condition.

Soucieuse de mettre à la portée de tous les chefs-d'œuvre de nos grands écrivains et de nos grands artistes, elle publie cette année la série entière des *Récits des Temps mérovingiens* (1), en un volume in-4^e, illustrés de 22 dessins de Jean-Paul Laurens, et du prix de 30 fr. — Un beau volume in-4^e, édité avec luxe, renferme l'intéressant récit des aventures de la mission archéologique en Perse, *Chaldée et Susiane* (2), à laquelle son auteur, M^{me} Jane Dieulafoy, a pris part avec une énergie et un dévouement qui lui ont valu d'être décorée de la croix de la Légion d'Honneur.

Parmi les grandes publications annuelles nous remarquons : le premier volume de l'*Histoire des Grecs* (3), dont il suffit de citer l'auteur, M. V. Duruy, pour être assuré du succès qui lui est réservé; le quatrième volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* (4), de MM. Perrot et Chipiez, qui renferme une intéressante restauration du temple de Jérusalem; le deuxième volume de la *Géographie universelle* (5), de M. Elisée Reclus, où l'auteur décrit l'Afrique occidentale, celle du Sénégal et du Niger. — Dans le *Tour du Monde* (6), on lira avec émotion le récit du voyage périlleux entrepris par M. Victor Giraud aux lacs de l'Afrique équatoriale; — dans le *Journal de la Jeunesse* (7), on trouvera avec plaisir les beaux articles de M. Maxime du Camp, de l'Académie Française, sur l'*Histoire de la vertu en France*.

Le grand et légitime succès qu'a obtenu, l'année dernière, la *Terre à vol d'oiseau*, de M. Onésime Reclus, a encouragé la librairie Hachette à donner cette année un autre ouvrage du même auteur, *En France* (8), qui ne sera pas moins populaire que le précédent.

Citons encore *Timbouctou* (9), un très intéressant récit de voyage; — *Nicolas Niehlby* (10), l'un des meilleurs romans de Charles Dickens; — l'*Héritage de Charlemagne* (11), une œuvre d'imagination qui fait honneur au talent de Charles Deslys et au crayon de M. E. Zier.

Nous ne pouvons plus maintenant que mentionner des titres dans la *Collection in-8^e à l'usage de la Jeunesse* (12), si étonnante de bon marché : Rou-

- (1) 1 vol. in-4, broché, 30 fr.; relié, 40 fr.
- (2) 1 vol. grand in-4, broché, 50 fr.; relié, 65 fr.
- (3) 1 vol. in-8, broché, 25 fr.; relié, 32 fr.
- (4) 1 vol. in-8, broché, 30 fr.; relié, 37 fr.
- (5) 1 vol. in-8, broché, 25 fr.; relié, 32 fr.
- (6) 1 vol. in-4, broché, 25 fr.; cartonné, 30 fr.
- (7) 2 vol. grand in-8, brochés, 20 fr.; cartonné, 15 fr.
- (8) 1 vol. grand in-8, broché, 13 fr.; relié, 15 fr.
- (9) 2 vol. in-8, brochés, 15 fr.; reliés, 23 fr.
- (10) 1 vol. grand in-8, broché, 6 fr. 50; cartonné, 8 fr.
- (11) 1 vol. in-8, broché, 7 fr.; cartonné, 10 fr.
- (12) Chaque volume, broché, 4 fr.; cartonné, 6 fr.

« Un chef du pouvoir exécutif sans autorité sur la politique nationale, des ministres se succédant si vite que le public n'a pas le temps d'en apprendre les noms, une Chambre fractionnée, une majorité impuissante, un Sénat résigné, l'administration tout entière au service des haines locales, la justice dominée par la politique, l'organisation de l'armée à la merci d'une combinaison parlementaire ou d'un calcul électoral, la liberté de conscience outragée, la liberté d'enseignement confisquée, la liberté communale frappée du même coup, le budget de l'Etat pour ainsi dire suspendu, un déficit s'accroissant d'année en année sans autre issue que l'emprunt ou l'impôt, la richesse privée atteinte dans ses sources vives comme la richesse publique, et devant la misère menaçante aucun souci réel des intérêts du travail, du sort des classes laborieuses, pour les ouvriers rien que des promesses de réformes stériles, des mots vides et des espérances trompées et, si nous jetons les yeux au dehors, la France sans action, sans crédit, sans politique. »

N'est-ce pas le tableau le plus exact de la situation républicaine? Mais à qui la faute? Pourquoi l'historien n'a-t-il devant les yeux que ce navrant modèle? l'orateur va nous le dire :

LA COUPABLE

« Je n'ai ni le goût ni le devoir, encore moins le droit, de défendre ici nos gouvernants d'hier ni ceux de demain; je ne parle pas d'aujourd'hui, parce que je ne suis pas bien sûr que nous ayons un gouvernement, mais nous sommes toujours tentés d'accuser les hommes des maux que nous souffrons. J'avoue que ceux qui sont à la tête de nos affaires ne négligent rien pour mériter l'accusation; et cependant ils ne sont peut-être pas les seuls ni les vrais coupables. Laissez-moi le dire en toute sincérité, je crains que nous ne soyons parfois, dans nos jugements, trop sévères pour les républicains et trop indulgents pour la République. »

Comment des hommes, même honnêtes et patriotes, pourraient-ils faire le bien avec un régime qui a faussé tous les rouages des services publics? Parlement, administration, armée, finances, tout a été faussé, galvaudé, sacrifié aux convoitises :

L'ADMINISTRATION

« Lorsque nos pères ont voulu établir en France la Monarchie constitutionnelle, quel devait être le frein, le contre-poids, le modérateur du régime parlementaire? Car on n'avait pas inventé alors de confier les libertés et les destinées d'un peuple à des gouvernements sans frein et sans contre-poids. C'était l'administration qui représentait précisément cette permanence de l'autorité nationale. »

« Mais à quelle condition l'administration peut-elle jouer ce rôle? A la condition de rester le plus possible étrangère à la politique, équitable pour tous, respectueuse des droits de chacun, sans exclusions comme sans préférence. »

« Le jour où l'administration devient un instrument de haine, de discorde, le jour où elle n'est plus que l'arme d'une coterie, cette coterie fut-elle la majorité, on peut dire que c'est, avec l'abaissement des fonctions publiques, l'oppression organisée contre une classe de citoyens au profit des députés bien votants et des candidats officiels. Ce n'est plus sur sa valeur ni sur ses services que le fonctionnaire est apprécié; il suffit de savoir pour qui il a fait voter, pour qui il fera voter demain. Vexations journalières, dénis de justice, mise en suspicion des agents, épurations continues, désorganisation des services publics : ce sont là les tristes et funestes effets d'un régime qui n'a d'autres bases et d'autres mobiles que l'élection, où toute faveur devient monnaie électoral, où l'électeur n'est plus le juge qui départage, mais un complice qu'on récompense ou un ennemi qu'on persécute. »

L'ARMÉE

« S'il est une institution qui devrait être à l'abri des préoccupations de cette nature, c'est l'armée qui appartient au pays tout entier; mais c'est précisément là que la tentation est la plus vive en même temps que la plus dangereuse. De toutes les charges qui pèsent sur les citoyens, il n'en est pas dont l'allègement en temps de paix ne soit plus désiré; songez à ce qu'un gouvernement peut recueillir, au moyen de dispenses et d'exemptions accordées, de bénédictions

dans les familles et de reconnaissances dans les scrutins! Et lorsque se présente le grand problème de la durée du service, qui donc est là pour arrêter ces générosités et ces enchères électorales et pour crier à tous : Prenez garde! Il ne s'agit plus ici de parti, ni de réélection, ni de politique, il s'agit de la patrie! »

Et c'est parce que sans cesse nous avons devant les yeux cette patrie, que nous combattons incessamment sans trêve, non les hommes, mais le régime qui la ruine et la tue.

NOTRE RÔLE

« Quant à nous, a conclu le représentant de M. le Comte de Paris, quant à nous qui ne voyons le salut du pays que dans la solution tant redoutée de nos adversaires, nous restons ce que nous sommes, n'abdiquant rien de nos convictions et de nos espérances monarchiques, mais toujours prêts à tendre la main à tous ceux qui dans tous les partis combattront pour la défense sociale. Ce n'est pas nous qui refuserons jamais aux mesures proposées pour le bien, pour la grandeur, pour le relèvement de la nation, et n'en voudrons pas à nos adversaires de faire, ne fût-ce que par accident, ce que nos principes nous commanderaient de faire au pouvoir. Ce n'est pas nous qui démentirons cette grande parole prononcée par un de nos princes : « Il reste toujours la France »... »

« Notre devoir c'est de signaler sans cesse le péril et sans cesse d'indiquer le port. »

« A l'heure décisive je serai prêt », a dit Celui qui a notre confiance comme il a notre dévouement; l'heure viendra, car, suivant la remarque d'un écrivain désintéressé de nos luttes, « la race royale de France a » présenté ce miracle constant de toujours » produire le juste roi pour le juste moment. »

Des applaudissements unanimes et répétés ont salué ce discours qui traçait si bien les résolutions de tous les monarchistes et au banquet qui a suivi la réunion, un de nos excellents amis de Lyon, M. Jacquier, dans une phrase vigoureuse que nous faisons nôtre, a résumé l'impression non-seulement des assistants, mais de tous ceux qui ont lu et liront cette page éloquente :

« Nous serons, a-t-il dit, toujours sur la brèche, battus encore peut-être quelquefois, mais jamais vaincus. Nous lutterons jusqu'au triomphe pour arracher la France à la République et la remettre sur le chemin de ses glorieuses destinées. »

AU TONKIN

Le correspondant de la France militaire au Tonkin adresse à ce journal la copie ci-après de l'ordre du jour du commandant de la division d'occupation, relatif à l'affaire de Van-Yen.

Nous constatons une fois de plus que nos braves troupes se comportent d'une façon héroïque en face d'un ennemi invisible et dix fois plus nombreux.

Voici le texte *in extenso* de cet ordre du jour :

« Ordre n° 28. — Le 4 octobre 1886, un détachement composé de 50 hommes du 3^e bataillon d'Afrique et de 35 tirailleurs tonkinois du 3^e régiment, partait du poste de Hong-Son, sous les ordres de M. le lieutenant Nautré, du 3^e bataillon d'Afrique, pour reconnaître le versant Est du Tam-Dao. »

« Arrivés au village de Van-Yen, cette reconnaissance est brusquement assaillie par une bande de 600 Chinois, dont 400 armés de fusils à tir rapide, qui, pendant trois heures, s'efforcent, par des feux ajustés et des assauts poussés jusqu'à 100 mètres, de débusquer le petit détachement français de la pagode dans laquelle il s'était retranché. Grâce au sang-froid et à l'énergie de M. Nautré et de ses hommes, l'ennemi se décidait à la retraite après avoir perdu 400 tués ou blessés. »

« Le général de division félicite de leur vigueur et de leur bravoure les troupes engagées dans cette action qui nous a coûté 2 tués et 9 blessés, dont un officier, M. le sous-lieutenant Meunier. Cet officier, quoique blessé, a maintenu sous le feu ses tirailleurs tonkinois, qui avaient à peine quatre mois de service. »

« Le général de division cite, en outre, les militaires dont les noms suivent :

« Gourny, adjudant au 3^e bataillon d'Afrique, qui, avec 12 hommes, a tenu tête

à plus de 400 Chinois l'enveloppant de tous côtés et a su ramener dans la pagode sa section en bon ordre et un sergent mortellement blessé, à 20 mètres de l'ennemi ;

« Bruno et Savy, caporaux au même bataillon, qui ont su communiquer à leurs hommes la vigueur et l'énergie dont ils étaient animés ;

« Aymond et Aubrun, chasseurs, qui ont, par leur dévouement, réussi à sauver, des mains des Chinois, le sergent Nicolai, blessé mortellement ;

« Fleury, chasseur, qui, quoique blessé, a fait le coup de feu jusqu'au dernier moment de la lutte. »

« Hanôï, le 17 octobre 1886. »

« Signé : JAMONT. »

85 contre 600! cela ne rappelle-t-il pas les combats épiques des temps légendaires?

TEMPÊTES DE NEIGE

Une tempête de neige sévit sur les Vosges depuis deux jours. Le train de Nancy, Epinal, Bussang, Saint-Maurice, est arrivé hier matin à Rupt, avec deux heures de retard.

Par suite de l'amoncellement des neiges, la circulation de nombreux trains a été arrêtée en plusieurs points.

Sur la ligne de l'Est, deux trains de voyageurs, allant de Nancy à Mirecourt, ont été bloqués entre Tantonville et Vézelize. Il n'y a pas eu d'accident de personne; on a mis plusieurs heures à débarrasser la voie.

Près de Contréville (Vosges), les trains de marchandises et de voyageurs sont restés en panne au kilomètre 84,700.

Sur la ligne du Nord, le train 16 est arrivé à Jeumont avec trois heures de retard.

Sur la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée, un train de voyageurs a été arrêté entre Sathonay et Bourg; la neige avait quatre-vingts centimètres d'épaisseur. Une machine de secours a dû être demandée à Lyon.

Le train de marchandises 2049 a été bloqué près de Tonnerre. Il n'a pu être démarré, malgré le secours qui lui a été prêté par une machine supplémentaire amenée de Tonnerre.

Le train n° 38 quittant Belfort à 11 h. 45 du soir et devant arriver à Paris à 6 h. 35 du matin, n'est rentré hier en gare que vers midi.

Sur sa route, il a rencontré une véritable tempête de neige; par endroits, il a eu à traverser des couches de plus de deux mètres de hauteur.

Du reste, les carreaux complètement brisés du premier wagon, les poignées de fer tordues, le tassement des neiges entre les roues ainsi qu'entre les voitures elles-mêmes, attestent les difficultés qu'on a dû vaincre. Aux portes de Paris même, à Noisy-le-Sec, et bien que la machine eût été changée en route, le train dut s'arrêter de nouveau.

Depuis 1870, il n'était pas tombé dans l'Isère une pareille quantité de neige. Les campagnes en sont couvertes d'une épaisseur moyenne de soixante centimètres. Malgré la tourmente effroyable de ces deux jours, on ne signale dans les montagnes aucun accident. Hier le soleil brillait d'un vif éclat et amenait le dégel.

Marseille, 22 décembre. — Une tempête épouvantable a sévi, hier, sur les côtes.

Le vent souffle avec une violence inouïe. Les navires à l'ancre dans le port ont leurs amarres doublées.

Les lames, furieuses, déferlent par dessus la jetée.

Depuis ce matin, aucun navire, sauf les courriers, n'a quitté le port.

A L'ÉTRANGER

Rome, 22 décembre. — Depuis hier, neuf heures du matin, une violente tempête sévit à Livourne.

Plusieurs bâtiments ont éprouvé de graves avaries.

Le temps est également très mauvais à Rome.

Berlin, 22 décembre. — Des tourmentes de neige règnent dans toute l'Allemagne du centre. La circulation des trains entre Berlin, Dresde, Halle, Leipzig et l'Allemagne du Sud, ainsi qu'en Silésie et dans l'Ouest, est partiellement interrompue.

zétou, de M^{me} S. Blandy ; la Tante Derbier, de M^{me} Chéron de la Bruyère ; Jean l'Innocent, de M^{me} Colomb ; le Clan des Têtes chaudes, de M^{me} Zénaïde Pleuriot ; le Capitaine Bassinoire, de J. Girardin, et les Trois Rois Mages, d'Aimé Giron ; — dans la Bibliothèque des Merveilles (13) : les Paquebots transatlantiques, de M. Maurice Demoulin ; les Merveilles de l'Artillerie, du colonel Hennebert ; les grands Fleuves, de M. H. Jacottet, et les Sources, de M^{me} Stanislas-Meunier. — Disons seulement que la Bibliothèque rose illustrée (14) s'augmente de cinq nouveaux volumes plus intéressants les uns que les autres, et la Bibliothèque des Petits Enfants (15), de quatre ouvrages qui feront le bonheur des jeunes lecteurs.

Enfin, voici des albums qui auront le plus franc succès : Nos Enfants (16), texte d'Anatole France, aquarelles et dessins de M. B. de Monvel ; — Histoire d'une tourte aux pommes (17), de Miss Kate Greenaway, et Nouvelles scènes humoristiques (18), de R. Caldecott.

Est-il nécessaire enfin de rappeler que pour faire d'attractifs et utiles cadeaux il suffira de puiser dans les diverses séries de la Bibliothèque des Ecoles et des Familles, qui a réalisé le véritable type du livre de récréation ou de récompense pour les enfants des classes populaires, dont les prix varient depuis 5 francs jusqu'à 15 centimes ; 15 centimes, les épreuves du pauvre petit de la mansarde ou de la chaumière !

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Concours Musical

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Première liste

MM.		
Combiere, maire	200 f.	»
Liénard (y compris une couronne)	200	»
Cottineau, sous-préfet (palme)	50	»
Le Tribunal de Commerce, une médaille d'or d'environ	200	»
Le Cercle Saint-Hubert	50	»
La Musique Municipale (palme)	50	»
L'Harmonie Saumuroise (palme)	50	»
La Société du Commerce (palme G. M.)	50	»
Martineau, débitant	20	»
Jacob	5	»
Servin	5	»
Jeuniette	5	»
Boutin	5	»
Anonyme	1	»
Chevalier	2	»
Bertin	5	»
Bibard	5	»
Causteau	0 50	»
Bideault	2	»
Ballo	2	»
Rochereau, Jules	2 50	»
Tessier	5	»
Héroult	1	»
Anonyme	1	»
Corbineau	5	»
Mainguin	3	»
Baudouin-Rivain	5	»
Baron	1	»
Damiot	1	»
Manceau	2	»
Mégrier	4	»
Laigle	1	»
Faure	1	»
V. Guillemet	2	»
Anonyme	0 50	»
Maurice	10	»
Vincent	2	»
Chauveau	1	»
Choyer père	5	»
Anonyme	1	»
Clairembault	0 50	»
Lecomte	5	»
Corbineau	2	»
Balme	1	»
Poichaud	5	»
Chedevergne	5	»
Baudouin-Launay	3	»
Joubert	3	»
Garreau	5	»
Savin	5	»
Demont	3	»
Renou	5	»
Rabion	3	»
Daveau	3	»
Anonyme	1	»
Maurat	5	»
Gaubier	1	»
Colombel	1 50	»
Bonneau père	5	»
Prout	2	»
Guillemet-Joly	5	»
Guy	3	»
Fresneau	5	»
Moreau	1	»

Total de la 1^{re} liste 1,039 50

(A suivre.)

(13) Chaque volume, broché, 2 fr. 25 ; cartonné, 3 fr. 50. — Nouvelles publications : Demoulin (M.), Les Paquebots à grands vitesses ; Hennebert (colonel), Les Merveilles de l'Artillerie ; Jacottet (H.), Les Grands Fleuves ; Meunier (M^{me} St.), Les Sources.

(14) Chaque volume, broché, 2 fr. 25 ; cartonné, 3 fr. 50. — Nouvelles publications : Cazin (M^{me}), Perlette ; Fresneau (M^{me}), Comme les Grands ; Martignat (M^{me} de), La Petite fille du vieux Thémis ; Mayne-Reid, Les Naufragés de la Calypso ; Gouraud (M^{me} Julie), Minette.

(15) Chaque volume, broché, 2 fr. 25 ; cartonné, 3 fr. 50. — Nouvelles publications : Chéron de la Bruyère (M^{me}), La Perruque du Grand-Père ; Le Roy (M^{me}), L'Aventure de petit Paul ; Surville (André), La Petite Givronnette ; Witt (M^{me} de), A la Montagne.

(16) 1 vol. in-8, cartonné, 10 fr.

(17) 1 vol. in-4, oblong, cartonné, 4 fr.

(18) 1 album in-4, oblong, cartonné, 8 fr.

AVIS

Les fêtes de Noël et du premier de l'An tombant les samedis 23 décembre et 1^{er} janvier, les marchés de ces deux jours auront lieu les vendredis 24 et 31 décembre 1886.

Cote de la Loire observée le 22 décembre, 8 heures du matin, à Saumur : 3^m 70 ; eaux décroissantes.

Cote présumée pour le 23 décembre, 8 heures du soir : 3^m 40 ; eaux décroissantes.

Beau temps. — Eaux décroissantes à Orléans, Menneton et Confolens ; stationnaires à Argenton.

L'Ingénieur,
Signé : FLORENT.

Listes électorales

La révision annuelle des listes électorales aura lieu du 1^{er} au 10 janvier.

Voici quels sont les délais fixés pour chacune des opérations consécutives de cette révision :

Délai pour dresser le tableau de rectification, quatre jours : soit 4 janvier.

Publication du tableau de rectification : 15 janvier.

Délai ouvert aux réclamations, vingt jours : 4 février.

Délai pour les décisions de la commission municipale, cinq jours : 9 février.

Délai pour la ratification des dernières décisions de la commission municipale, trois jours : 12 février.

Délai d'appel devant le juge de paix, cinq jours : 17 février.

Délai pour la décision du juge, dix jours : 27 février.

Délai pour les notifications des décisions du juge de paix, trois jours : 2 mars.

Délai d'appel en cassation, dix jours : 12 mars.

Closure des listes : 31 mars.

UNE CROIX BIEN GAGNÉE

Par décret du 20 décembre, sur la proposition du ministre de la marine et des colonies,

M. Chauvey (Charles), sous-lieutenant aux spahis sénégalais, 7 ans 2 mois de services, 3 campagnes, a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le Progrès militaire dit à ce propos :

« Les officiers de cavalerie applaudiront à la croix de la Légion-d'Honneur que le ministre de la marine envoie à leur camarade Chauvey, sous-lieutenant au 1^{er} spahis. La charge intrépide que ce jeune officier a conduite le 6 octobre et le coup de sabre qui a débarrassé le Sénégal du vieil agitateur Samba-Lawbé méritaient une récompense exceptionnelle. »

On lit dans l'Union bretonne :

« Le corps du major Robert du Gardier, dont nous avons annoncé la mort et les obsèques, a été transporté à Pornic, pour y être inhumé dans le caveau de la famille Serpette. »

On sait que M. du Gardier était le beau-frère de l'auteur de la musique du Petit Chaperon rouge.

LE CONGÉ DU JOUR DE L'AN

Le congé du jour de l'an est définitivement ainsi fixé pour les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles :

Sortie, le mercredi 29 décembre, après la classe du soir ;

Rentrée, le lundi soir, 3 janvier, à l'heure réglementaire.

Cette décision s'applique à tous les établissements publics d'instruction secondaire en France.

ANGERS.

Les indemnités aux victimes de l'accident de la gare Saint-Laud. — Ce n'est pas mille francs, mais bien dix mille, que la Compagnie d'Orléans est condamnée à verser à la veuve Pagès, dit la Petite France.

En outre des sommes que nous avons indiquées il y a deux jours, il y a lieu d'ajouter une rente de cent vingt francs pour la veuve Robin, laquelle rente était servie par les époux Volant, par ordre judiciaire.

Le total des sommes qui devront être versées immédiatement par la Compagnie est de 23,000 francs et celui des rentes sera de 3,620 francs. C'est donc un capital de 124,000 francs environ que la Compagnie d'Orléans sera obligée de déboursier.

Le concert au profit des inondés du Midi. — Nous constatons avec regret que le public n'a pas répondu mardi à l'appel qui lui était adressé. La salle de spectacle était à moitié pleine.

Les loges du préfet et du maire avaient toutes leurs places occupées par nos principaux fonctionnaires.

Le procureur de la République et un substitut, M. Savidan, y assistaient également, en même temps que le général Lourde-Laplace.

L'Harmonie Angevine et le Choral Sainte-Cécile ont été vivement applaudis, ainsi que les artistes, qui ont presque tous été rappelés.

Le duo de la Flûte enchantée a été chanté d'une façon ravissante par M^{me} Lebec-Espigat et M. Neveu.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

Dimanche 26 décembre, Grand Concert extraordinaire, avec le concours de M. GABRIEL PIERNÉ, compositeur, premier grand prix de Rome ; de M^{me} ROGER MICLOS, pianiste des Concerts du Cirque et du Châtelet ; de M^{me} MARTHE DUVIVIER, cantatrice de l'Académie nationale de musique.

Théâtre de Saumur

DIMANCHE 26 décembre 1886,

Fête de l'Arbre de Noël

GRAND CONCERT

Offert par la

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L'ALSACE-LORRAINE de Saumur

Avec le bienveillant concours de M^{lle} Guilbert, du théâtre d'Angers, MM. Weber, violoncelle de l'Association artistique d'Angers, de Romain, d'Angers, Maubin-Guerno, du théâtre d'Angers, Goubault, violon, Boutin, Favaron, Roblot, de Saumur, et de la Musique municipale.

PREMIÈRE PARTIE

1. Les Mousquetaires de la Reine, par la musique municipale.

2. Les Stances de Flégier, avec accompagnement de violoncelle et piano, chantées par M. Maubin-Guerno.

3. Fantaisie caractéristique pour violoncelle sur un thème de Lafont, par MM. Weber et de Romain.

4. Air des Noces de Jeannette, chanté par M^{lle} Guilbert.

5. La Flûte enchantée, par la musique municipale.

Dis-moi quel est ton pays (Erickmann-Chartrian), par une enfant de Lorraine.

6. Oiseau léger, romance, chantée par M. Maubin-Guerno.

7. Rondo du Petit Duc, chantée par M^{lle} Guilbert.

8. Allocution patriotique, par M. Vuillaume, vice-président d'honneur de l'Alsace-Lorraine de Saumur.

DEUXIÈME PARTIE

1. Le Voyage en Chine, par la musique municipale.

Déclamation, par une enfant d'Alsace.

2. A Berceuse, B Tarentelle, pour violoncelle et piano (Emile Bunkler), exécutés par MM. Weber et de Romain.

3. Duo des Dragons de Villars (Maillard), chanté par M^{lle} Guilbert et M. Maubin-Guerno.

4. Quatuor pour violon, violoncelle et alto, exécuté par MM. Boutin, Favaron, Roblot, Meyer et Goubault.

5. Valse (Van-Zans), chantée par M^{lle} Guilbert.

6. Merle et Pinson, par la musique municipale.

7. M. Weber, violoncelle-solo, exécutera un morceau de sa composition.

8. Distribution aux enfants des objets garnissant l'Arbre de Noël.

Une quête sera faite au profit des pauvres.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 23 décembre,

LE GRAND MOGOL

Opéra-comique à grand spectacle, de MM. Chivot et Duru, musique de Edmond Audran, Avec le concours du CORPS DE BALLET.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Vendredi 24 décembre,

GRAND CONCERT DE L'ARBRE DE NOËL, des Alsaciens-Lorrains.

changement. Les deux attestations suivantes en sont la preuve : Saint-Pierre-Eglise (Manche). Une jeune fille de 16 ans était considérée comme anémique, elle souffrait en outre beaucoup de la tête et de l'estomac. Les Pilules Suisses (1 fr. 80 la boîte) lui ont donné un très bon résultat et ont fait disparaître complètement son mal de tête. V. Piton, quincaillier. Légalisation de la signature par la mairie de Saint-Pierre-Eglise. — Oucherotte (Côte-d'Or). J'étais anémique et il me prenait parfois des étourdissements à tomber morte. Je restais bien un quart d'heure sans reprendre connaissance ; depuis que je prends les bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50, mes étourdissements ont disparu, je suis beaucoup plus forte. Je ne saurais trop vous remercier du bon effet que m'ont produit vos Pilules Suisses et je vous autorise de grand cœur à publier ma lettre. M^{lle} A. Thibault. A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Légalisation des signatures par les mairies.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 décembre.

Marché ferme sur nos rentes, mais sans progrès bien sensible sur hier : 3 0/0, 82.62 ; 4 1/2 0/0, 110.12.

Les obligations foncières et communales à lots du Crédit Foncier sont très demandées. Les achats portent principalement sur les obligations non libérées de l'emprunt 1885 qui se traitent de 458 à 459, obtenant ainsi une prime de 25 francs environ sur le taux d'émission et qui ont encore en perspective une hausse de 40 francs avant d'être arrivées au pair qu'elles atteindront prochainement. L'action se négocie à 1437.

On est à 476 demandé sur l'action de la Société Générale. La fermeté dont ce titre a fait preuve au milieu de la crise que nous venons de traverser est un indice certain de la confiance du marché dans un mouvement de hausse à brève échéance. L'action de la Banque d'Escompte est en reprise assez accentuée sur les plus bas cours cotés cette semaine. On est à 530. Le conseil d'administration a fait annoncer la mise en paiement à partir du 3 janvier prochain d'un acompte sur le dividende en cours, de 6.25 par action libérée de moitié et de 12.50 par action entièrement libérée.

Le marché de Panama continue à être très actif de 421 à 423. Les obligations sont à leurs meilleurs cours.

Les actions de nos chemins de fer sont bien tenues. Les obligations restent demandées.

Depuis plusieurs jours, le Chocolat Menier est vendu, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 1 fr. 60 c. le 1/2 kil. et 14 fr. 40 c. le paquet de 1/2 kil. 500 ; — le Chocolat de la C^o Coloniale, 2 fr. 20 c. le 1/2 kil., la qualité de 2 fr. 50 c. ; — le Sucre 1^{er} choix, 0 fr. 45 c. le 1/2 kil., etc. ; etc.

L'Épicerie Parisienne

MAISON TARODE

Place de la Poste,

Vient de mettre en vente un grand choix d'articles pour Noël et Jour de l'An, tels que : Crèches, Sabots Jésus, Arbres et diverses fantaisies en cartonnages et porcelaines ;

Articles nouveaux à des prix très-avantageux.

La Maison recommande également ses Bonbons en chocolat extra-fins, Fondants unis et fourrés, Dragées, Pralines, Gâteaux Anglais et Français, Vins fins et Liqueurs.

LE TOUT DE PREMIER CHOIX.

FERRURE A GLACE

BREVETÉ S. G. D. G.

Assurant, en temps de gelée, le parcours ininterrompu des voitures et prévenant la

CHUTE DES CHEVAUX

Dépôt général : BELLON frères, selliers-harnacheurs, 80, boulevard Haussmann, Paris.

Avis aux vrais amateurs d'Huile de noix

La meilleure Huile de noix est l'Huile fraîche faite avec les noix des environs de Saumur dont la qualité ne laisse rien à désirer cette année.

On trouve cette Huile chez M. LOUIS MABILEAU, fabricant, rue de Poitiers, 31, au prix de 2 fr. 20 le kilog.

Remise pour les ventes en gros.

L'Eau Gorlier

parfume et assouplit la Peau sans la graisser, lui donne un velouté naturel, et fait disparaître Crevasses, Gerçures,

Hâle et Irritations.

2 fr. 50 LE FLACON et 1 fr. 50 LE 1/2 FLACON.

Dépôt : MACHET, 1, rue d'Orléans.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois
Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

ABONNEMENTS POUR 1887

10 fr. pour Paris.
12 fr. Départements.
13 fr. Union postale.

BUREAUX: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, A PARIS

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,
LA

MÉTAIRIÉ DU PLANTIS

Située commune de Montfort,

Consistant en: bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et vignes, d'une contenance d'environ sept hectares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. HUBERT, régisseur à Epizat, près Doué-la-Fontaine.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON

Sise rue du Temple, n° 17,

S'adresser à M^e LE BARON, notaire, ou à M^{me} GAILLE, au couvent de Sainte-Anne, près Nantilly. (437)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le mercredi 29 décembre 1886, à 1 heure,

LA PROPRIÉTÉ DE LA

Chauvellière

Située communes de Turquant, Montsoreau et Fontevault,

D'une contenance de 20 hectares environ,

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur (Maine-et-Loire), et de M^e JAMES, notaire à Saint-Etienne-de-Corcoué (Loire-Inférieure).

A VENDRE

à l'amiable,

LA

Terre du Grand-Bois

Située commune de Saint-Colombin (Loire-Inférieure),

Contenant 150 hect. en un seul tenant, dont 20 hect. en vigne d'excellente qualité.

Cette propriété comprend maison de maître, vastes servitudes, 3 grandes métairies et 4 borderies.

Belle chasse, pêche. Un chemin de fer projeté desservira le Grand-Bois d'ici quelques années.

On ne pourra visiter la propriété sans un permis délivré par l'un ou l'autre des notaires chargés de la vente.

S'adresser à M^e LE BARON ou à M^e JAMES. (712)

Étude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A VENDRE

à l'amiable,

1^{er}. Grande et belle MAISON BOURGEOISE, située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 20 minutes de Saumur et à 100 mètres de la gare de Brézé;

JARDIN POTAGER et clos de terre et vigne y adossés, d'une contenance d'environ un hectare;

2^{es}. MAISON DE PRODUIT, située au centre du bourg de Saint-Cyr.

Revenu justifié: 450 fr.

S'adresser à M^e LECOMPTE, notaire à Brézé. (841)

A LOUER

DE SUITE

REMISE ET ÉCURIE

Rue des Saulais.

S'adresser au bureau du journal.

PELOU-PETIT

Quai de Limoges, 42, Saumur.

Expertises, levé de plans, arpentage, constatation d'état de lieux, vérification de mémoires de travaux, gérances de propriétés, vente, achat et location d'immeubles, recouvrements de créances, etc.

HOSPICE GÉNÉRAL DE SAUMUR

ON DEMANDE un élève en pharmacie. (800)

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement:

Scabies, Bièmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. PAJOT.

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison: Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais; Encaustique pour parquets et le Chroma extra siccatif pour carrelage; Plumbeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

CHANTIER DE CHARPENTE

A CÉDER

S'adresser au bureau du journal.

ENGELURES

Guérison en DEUX JOURS par le
Baume Français Blot

PRIX: 1 FR. 25

Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN, 25, rue d'Orléans.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main. S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

LA
Régisse Sanguinée
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac, et facilite la Digestion.
0:75 dans toutes Pharmacies.

Saumur, Imp. P. GODET.

EN VENTE

Compte rendu de

l'Incendie des Magasins à Fourrages

DE

L'ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Extraits des n° de l'Echo Saumurois.

Un petit opuscule in-8°.

PRIX: 10 centimes, chez les libraires et au bureau du journal, place du Marché-Noir.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 DÉCEMBRE 1886.

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82 60	82 55	Est	802 50	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	525	526
3 % amortissable	86 40	86 35	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1257 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	523 50	525	Est	389	388
3 % (nouveau)	83 25	83 22	Midi	1172 50	1175	— 1865, 4 %	525	524	Midi	398	397 50
4 1/2 %	104	104 05	Nord	1585	1597 50	— 1869, 3 %	411 50	411 25	Nord	402	401
4 1/2 % (nouveau)	110	110 05	Orléans	1330	1332 50	— 1871, 3 %	404	403	Orléans	398	398 25
Obligations du Trésor	518		Ouest	873 75	870	— 1875, 4 %	515 50	514 55	Ouest	399	397
Banque de France	4330	4340	Compagnie parisienne du Gaz	1462 50	1465	— 1876, 4 %	514	514 50	Paris-Lyon-Méditerranée	397 50	397
Société Générale	476 25	473 75	Canal de Suez	2087 50	2087 50	Bons de liquid. Ville de Paris	526 50	525 25	Paris-Bourbonnais	395	396
Comptoir d'escompte	1025	1025	C. gén. Transatlantique	535 50	522 50	Obligations communales 1879	475	476	Canal de Suez	582 50	585
Crédit Lyonnais	580	585	Russe 5 0/0 1870	99 75	99 75	Obligat. foncières 1879 3 %	478	479			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1432 50	1440				Obligat. foncières 1883 3 %	389	389			
Crédit mobilier	325	322 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ						SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.					
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir		
Saumur (orl.)	3 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34	Saumur (orl.)	6 53	»	4 16	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 33	3 06	
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30	Saumur (état)	»	6 50	8 31	4 13	Saumur (orl.)	»	8 10	12 09	3 18	
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26	8 43	Nantilly	»	7 03	8 37	4 26	Blou	»	8 19	12 18	3 27	
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 39	8 49	Montreuil (a)	»	7 29	9 19	4 52	Vernantes	»	8 32	12 31	3 40	
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11	»	4 39	8 56	— (dép.)	»	7 34	9 29	5	Noyant-Méon	»	8 59	12 59	2 11	
Montreuil (a)	»	7 24	9 19	11 15	»	4 52	9 08	le Vaudelnay	»	7 43	9 40	5 11	Chât.-d-Loir	»	10 07	2 14	2 37	
— (dép.)	»	7 36	9 33	11 24	»	4 58	9 11	Baugé	»	7 56	9 50	5 20						
Thouars	»	7 59	»	11 57	»	5 23	9 37	Doué	»	8 05	9 57	5 27						
Loudun	»	8 10	»	12 08	»	5 32	9 52											
Poitiers	»	8 16	»	12 14	»	5 38	10 00											

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct	Expr. soir
Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 15	10 42
St-Martin	»	7 08	9 26	1 33	»	7 27	»
St-Clément	»	7 15	9 33	1 40	»	7 34	»
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	3 43	7 41	»
La Ménitrie	»	7 31	9 49	1 57	3 53	7 50	11 13
Angers	»	7 38	9 56	2 04	4 00	8 03	11 32

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS							
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	3 26	8 21	9 26	12 48	4 34	7 04	10 24
Varennes	»	8 34	9 37	1 01	4 48	7 18	»
Port-Boulet	»	8 45	9 45	1 13	4 59	7 30	10 48
La Chapelle	»	»	»	1 24	5 17	7 44	»
Langeais	»	4 26	9 29	10 09	1 52	6 50	8 15
Tours	»	5 05	10 12	10 40	2 35	6 40	8 11

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	8 21	»	»	Saumur	8 21	»	»
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 56	3 10	6 48
Bourguell	9 07	3 23	7	Bourguell	9 07	3 23	7
				Chinon	9 04	1 15	7 06

COFFRE-FORT

DE LA
MAISON HAFFNER AÎNÉ
Seul représentant pour le département
de Maine-et-Loire,
PAUL GODET
IMPRIMEUR, SAUMUR.